

ÉDITO ÉRIC DEGOUTIN

L'année 2022 a été une année riche d'évènements pour le président que je suis.

Après la mise en place du nouveau conseil, la première étape fut de de mettre en œuvre 2 actions.

La première action est mon attachement très fort à ce que les membres du Conseil se saisissent d'une thématique de santé et œuvrent sur des aspects non encore couverts par cette thématique.

Nous avons travaillé sur la thématique du cancer car les services de la CPAM œuvrent depuis des années dans le dépistage et ont mis en place une offre spécifique pour les assurés atteints par cette maladie. Il y a plus de 6000 personnes chaque année dans notre département qui entrent dans cette pathologie, nous avons la chance d'avoir un Oncopole régional, il me semblait important que le Conseil investisse sur des actions relatives à la recherche ou sur les soins post cancer.

C'est ainsi que dès juillet 2022 nous avons lancé un appel à projets pour subventionner des projets innovants portés par des malades ou d'anciens malades pour sensibiliser au dépistage et à la prise en charge de soins : 13 associations ont répondu présentes.

La deuxième action est une collaboration inter branche avec la CAF de l'Hérault portant sur nos politiques d'actions sanitaire et sociale qui devrait voir le jour en 2023.

Les missions des accueils de l'Assurance Maladie ont évolué au cours de ces 5 dernières années de façon conséquente afin de s'adapter aux besoins de notre public et de pouvoir s'orienter vers un accompagnement personnalisé et pertinent des assurés et c'est ainsi que nous avons pu inaugurer un nouvel accueil à GAMBETTA répondant à cette politique d'accueil, il fallait des locaux adaptés et adaptables pour nos publics et dans des conditions optimales de travail pour les conseillers de l'assurance maladie qui les reçoivent.

Je remercie l'ensemble du personnel de la caisse de l'Hérault qui contribue chaque jour à ce que nos assurés sociaux soient protégés, indemnisés, accompagnés dans leurs parcours de soins.